

Montréal, décembre 2011

Mémoire de Myriam Vear, citoyenne, dans le cadre de la consultation publique sur le traitement des matières organiques.

Mise en contexte : Qui suis-je?

Je vais commencer par me présenter. Je suis une citoyenne montréalaise de naissance. Montréal, c'est mes racines. Je prends à cœur depuis mon enfance la protection de notre environnement. Depuis ce jeune âge, je considère que tout doit être fait pour préserver cet espace commun que nous partageons et qui nous permet d'être en vie. Je porte ce désir de prendre soin du vivant et de son environnement.

Je détiens un baccalauréat en Communication – Relations Humaines.

J'ai travaillé à titre de chargée de projet pour Environnement Jeunesse, d'agente de sensibilisation pour 2 éco-quartiers, de conférencière sur le compostage et l'entretien écologique des pelouses pour Terre en ville, de chargée de projet en transport actif pour Vélo Québec Association, et j'ai siégé sur le conseil d'administration d'Action Re-buts. Je suis présentement responsable de l'environnement au cégep André-Laurendeau.

J'aimerais débiter par des félicitations et des encouragements. J'étais présente aux consultations publiques en 2003 sur le PMGMR et j'y ai déposé un mémoire en tant que citoyenne. Je trouvais à ce moment qu'il était déjà temps d'aller vers l'avant avec le compostage. Depuis 2003, je vivais beaucoup de déception et de frustration de ne pas voir arriver la collecte à 3 voies de façon généralisée tel qu'il l'était proposé à l'époque. Lorsque j'ai entendu parler que la ville de Montréal étudiait divers sites sur son territoire pour gérer les matières organiques, je me suis dit: « Enfin! Bravo! ».

En venant à la consultation actuelle sur ces 4 nouveaux sites de compostage et biométhanisation, je sens qu'un grand pas se franchi. Je voulais donc commencer par féliciter tous ceux et celles qui ont contribué aux diverses étapes qui ont permis de franchir ce pas.

Il y a d'autres points positifs que j'aimerais souligner dans ce projet. Je suis très contente d'avoir vu le désir de bâtir ces nouveaux centres de compostage et biométhanisation selon des principes environnementaux. J'appuie entièrement cette facette du projet qui démontre de la cohérence dans les actions entreprises.

Je sentais beaucoup de résistance en 2003 et voici ce que j'en pensais : « ...certains voient ce projet (la gestion des matières résiduelles) parfois comme une contrainte plutôt que comme un projet d'envergure et un beau défi de société qui nous amènera vers un futur plus agréable dans un environnement plus sain » Je sens un changement de mentalité s'opérer et la réalité s'approche tranquillement vers l'idéal que je porte.

J'aimerais aussi souligner positivement le développement de ces 4 sites en fonction de l'autonomie régionale et l'équité territoriale. Le traitement des matières résiduelles à proximité permet de réduire le transport, mais aussi cela a un impact sur la conscientisation et la sensibilisation. Il est plus facile de conscientiser les gens en leur permettant de voir l'impact de leurs actions dans un environnement rapproché. Sinon, on déresponsabilise les citoyens en pelletant le problème dans la cours du voisin à qui ont fait subir le résultat de nos actes.

J'aurais aimé voir une planification pour les 9 logements et plus et les ICI. Pour respecter la nouvelle politique québécoise qui veut bannir d'ici 2020 l'enfouissement des matières organiques, nous n'y arriverons pas avec le projet actuel. Je propose donc que soit étudié en parallèle à ce projet de 4 sites, le développement d'autres sites pour détourner les matières organiques produites par les 9 logements et plus et l'ensemble des ICI.

J'aimerais faire une suggestion pour la construction des sites. Je crois que pour conserver la cohérence dont je parlais plus haut, il serait très pertinent de favoriser le transport écologique des employés: cyclisme, transport en commun et co-voiturage. Il y a toutes sortes de façons de favoriser ces modes de transport alternatif versus l'utilisation de l'auto-solo. Il y a entre autres des organismes tel que Vélo Québec qui coordonne un programme pour les entreprises vélosympathiques. Pour être une entreprise vélosympathique il faut entre autres offrir un endroit sécuritaire pour ranger un vélo, des douches et des casiers pour les employés. Je suggère donc que ces éléments soient intégrés dans la construction des futurs sites. Pour favoriser le transport écologique, il faut aussi freiner l'utilisation de l'auto-solo. Je crois que les employés qui viendraient travailler en auto-solo devraient payer un montant assez important pour avoir une place de stationnement. Malheureusement, nous croyons à tort que nous avons le « droit » à un stationnement à notre lieu de travail quand en fait c'est un privilège et que celui-ci a un impact sur l'environnement que nous partageons tous.

Si j'ai bien compris, les 40 nouveaux emplois seront répartis sur les 4 sites. Et il est question de 20 places de stationnement maximum. Si ces 20 places de stationnement seront répartis sur les 4 sites, je suis entièrement d'accord et je trouve ambitieux de ne créer que 20 places de stationnement pour 40 emplois. Mais si chacun des 4 sites auront 20 places de stationnement, il y aura alors 80 stationnements pour 40 emplois. C'est beaucoup trop. Je propose que ce nombre de stationnement soit diminuer à 20 places pour les 40 emplois.

Pour favoriser la participation citoyenne, je suggère que 2 collectes par semaine soient réalisées pour les matières organiques d'avril à octobre. C'est une question de salubrité, d'hygiène et d'odeur. Si cela devient désagréable pour les gens, cela en découragera plusieurs.

Pour ce qui est de la sensibilisation et le changement de comportement. Je constate dans mon entourage que peu de gens sont au courant de ce qui se recycle et de ce qui ne se recycle pas. Aussi, peu de gens connaissent la collecte des résidus verts. Voici une tranche de vie. J'ai du négocier avec le concierge de mon immeuble pour qu'il attende le jour de la collecte des feuilles mortes pour mettre les sacs sur le bord du chemin. J'ai du retirer à 2 reprises les sacs de sur le trottoir et les remettre sur le terrain de l'immeuble pour éviter que les sacs de feuilles mortes ne prennent le chemin du site d'enfouissement. Il y a aussi des jardins dans les cours arrières et encore une grande majorité des citoyens mettent leur résidus verts aux ordures. Je suis pour une réglementation coercitive pour accélérer le changement de comportement pour ce qui est des résidus verts. Pour le compostage, laissons la chance au coureur d'ici 2020.

Lorsque l'on parle de sensibilisation, celle-ci se fait essentiellement par la voie de l'écrit : journaux locaux, dépliants dans les boîtes aux lettres. J'aimerais apporter un élément qui est de mon point de vue très pertinent. Selon la fondation en alphabétisation 49% des québécois ont des difficultés de lecture, et 16% n'atteignent pas le niveau 1 de lecture et de compréhension d'un texte.

(Le Devoir, 3 septembre 2011) « Les enquêtes internationales instituent cinq niveaux d'alphabétisation, le niveau 3 étant établi comme le seuil «souhaité» pour naviguer aisément dans la vie de tous les jours en tant que travailleur, citoyen, parent, consommateur, et être capable de suivre le mouvement dans une société où les exigences sont croissantes et nécessitent une grande capacité d'adaptation. Or l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA, 2003) a révélé que, au Québec, près de la moitié de la population n'atteint pas ce niveau 3, que 16 % des 16-65 ans, soit 800 000 personnes, se classent au niveau 1 de l'échelle de compréhension des textes et qu'ils sont donc considérés comme analphabètes. »

Dans ce contexte, il est bien évident qu'une partie de la population ne peut pas changer de comportement si la seule façon de leur transmettre l'information se fait par un mode de communication qu'ils sont incapables ou partiellement capables de comprendre. Je crois qu'il est important que l'information soit diffusée dans les autres médias tel que la télévision et la radio pour permettre à ces citoyens de comprendre l'information et ainsi pouvoir changer de comportement et contribuer à l'effort collectif. Il est bien évident que ces modes de communication coûtent plus chers. Voilà pourquoi je crois que le 13 millions sur 5 ans pour la sensibilisation en lien avec le plan directeur est bien peu.

Aussi, je sais que certaines municipalités de la CMM ont fait des projets en engageant des agents de sensibilisation qui se déplaçaient en vélo pour faire de la sensibilisation directe auprès des citoyens. Je trouve ce type de sensibilisation très pertinente puisqu'elle crée en plus un lien humain entre la ville et ses citoyens. Elle permet aussi de répondre aux questions des citoyens s'ils en ont ou de les référer.

J'ai aussi fait du théâtre d'intervention dans la rue pendant plus de 3 ans, du théâtre à vocation sociale avec des immigrants, des analphabètes et des groupes de femmes. Pourquoi ne pas utiliser un moyen artistique pour passer des messages.

J'aurais aimé pouvoir étudier le projet plus en détail. Je considère que mes propos ne représentent pas tout ce que j'aurais voulu ou pu énoncer.

J'aimerais aussi remercier tout ceux et celles qui contribuent à favoriser la participation citoyenne. Cela rend la société plus riche et permet aux projets de ressembler aux citoyens.

Merci et bonne continuité.

Myriam Vear